

# Bulletin

DE LA

## SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES du MAROC



TOME XII. Nos 1-3.

31 Mars 1932.

### INFORMATIONS OFFICIELLES

Informations officielles.....	1
Dons au Muséum.....	2
Dons à la Bibliothèque.....	3

### COMPTE RENDU DES SÉANCES

Séance du 5 janvier 1932.....	4
Séance du 2 février 1932.....	6
Séance du 1 <sup>er</sup> mars 1932.....	7

### Communications

C.-J. CARPENTIER. — Les Mammifères du pays Zaïan.....	11
M. ANTOINE. — Notes d'Entomologie marocaine. — X. Les <i>Chlænius</i> du Maroc.....	23
A. HUSTACHE. — Quelques Curculionides nouveaux du Maroc et d'Algérie.....	40
GEHARDT. — Vergleichende Daten zur anatomischen Struktur des Darmkanales der <i>Dicerca aenea</i> L. (Bupr. col.).....	54
S. KOZLOWSKY et C. RUNGS. — Sur quelques insectes ennemis des plantes maraichères au Maroc.....	66
G. CARLE. — Troisième étude sur les sols marocains. — Considérations sur la formation des sols en régions arides et semi-arides.....	69

**RABAT**

au siège de  
l'Institut Scientifique Chérifien.

**PARIS**

11, rue Victor-Cousin (V<sup>e</sup>)  
chez Émile Larose, Éditeur.

**LONDRES w. c. 1**

44, great Russell Street  
chez Janson et Sons

MCMXXXII

## QUELQUES CURCULIONIDES NOUVEAUX DU MAROC ET D'ALGÉRIE

par A. HUSTACHE

**Otiorhynchus (Arammichnus) granulipennis** n. sp.

Brièvement ovale, peu luisant, les interstries des élytres munis chacun d'une série de soies mi-dressées, claires et assez longues.

Rostre à peine aussi long que large, fortement étranglé derrière les scrobes, ces derniers fermés en avant, le dessus plan, subtriangulaire, entre les antennes beaucoup plus large que le front et avec une légère élévation transversale interrompant deux légers sillons longitudinaux, peu densément ponctués et séparés par une faible carène longitudinale. Tête conique, lisse en arrière, avec quelques points en avant, les côtés imponctués, le front ponctué et fovéolé à son sommet, les yeux plats. Antennes d'un ferrugineux foncé, les deux premiers articles du funicule allongés, le 2<sup>e</sup> un peu plus long que le 1<sup>er</sup>, le 3<sup>e</sup> un peu plus long que large, les trois derniers globuleux, la massue ovale acuminée, grosse et un peu moins longue que les quatre articles précédents réunis.

Prothorax un peu plus large que long, sa plus grande largeur au milieu, fortement arqué sur les côtés, brusquement rétréci, resserré en arrière, peu brusquement en avant, un peu plus large à la base qu'en avant; modérément convexe, couvert de grands tubercules très plats, serrés, luisants, longitudinalement confluent, séparés latéralement par de courts et étroits sillons arqués, les tubercules pourvus, à leur base interne, d'un petit point émettant une soie très oblique, fine, courte et claire.

Elytres ovales, un peu plus longs que larges; fortement convexes, les stries dorsales indistinctes, les latérales peu visibles, toutes pourvues d'une série de granules petits, les interstries avec une série de nombreux granules plus gros, transversaux, acuminés et râpeux en arrière (vus obliquement), sur un fond grossièrement coriacé; les soies au moins aussi longues que les intervalles qui les séparent longitudinalement.

Pattes robustes et sétosulées; tibias bruns, leur extrémité et les tarses plus clairs, d'un roux testacé; tibias fortement denticulés en dedans et en dehors, les antérieurs droits, à peine sinués en dedans, mais avec leur dilatation apicale remarquablement développée, en éventail, bordée de spinules dentiformes épaisses, obtuses, courtes et régulièrement espacées.

Long. 6-7 mm.

Tichoukt, 2900 m. d'alt. (Le Cerf), deux spécimens; Ifrane (A. Théry), un spécimen.

L'unique spécimen d'Ifrane a les soies élytrales plus courtes que ceux de Tichoukt, probablement par suite d'usure.

Espèce remarquable par sa sculpture dorsale forte sur le prothorax, régulière sur les élytres.

A placer près de *O. nitidiventris* Fairm. dont elle diffère par le front plus étroit, les tubercules du prothorax beaucoup plus grands et tout à fait plats, leurs points latéraux et très petits, les élytres moins convexes, leurs stries indistinctes, leur sculpture régulière, leurs soies beaucoup plus longues.

**Otiorhynchus (Arammichnus) micros** n. sp.

Brièvement ovale, d'un brun de poix, les antennes et les pattes d'un roux testacé, revêtu en dessus de courtes soies claires, à peine soulevées, unisériées sur les interstries des élytres.

Rostre élancé, plus long que large, fortement dilaté en avant, la partie latérale (vue de haut), de la base aux scrobes, triangulaire et aussi longue que les scrobes, ces derniers fermés en avant, le dos plan ou légèrement convexe et densément ponctué, le sommet chez le ♂ terminé par deux petites cornes. Tête conique, un peu plus large que longue, éparsément ponctuée, lisse en arrière, le front avec une fovéole allongée, entre les yeux beaucoup plus étroit que le rostre entre l'insertion des antennes, les yeux sensiblement convexes. Antennes élancées, scape brusquement épaissi à son sommet : 2<sup>e</sup> article du funicule aussi long que le 1<sup>er</sup> et que les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> ensemble, le 4<sup>e</sup> aussi long que large, les trois derniers globuleux, la massue ovale.

Prothorax plus large que long, fortement et à peu près régulièrement arqué sur les côtés, un peu moins large en avant qu'à la base ; fortement convexe, densément ponctué-granulé, les points ocellés et piligères, sur les côtés plus nettement granulé, le milieu avec une ligne lisse irrégulière et incomplète.

Elytres ovoïdes, un peu plus longs que larges, leur plus grande largeur un peu en arrière des épaules, ces dernières largement arrondies ; fortement convexes ; stries assez profondes, leurs points serrés et séparés par des granules petits ; interstries convexes, surmontés d'une série de granules arrondis, serrés, plus gros que ceux des stries.

Pattes élancées, tibias en dedans bisinués et presque lisses, en dehors plus distinctement granulés-râpeux, les granules espacés ; tibias antérieurs avec leur dilatation apicale lisse, entière sur son bord terminal, chez la ♀ beaucoup plus dilatée en dehors qu'en dedans, chez le ♂ pourvue d'un petit onglet apical interne ; tarses étroits et élancés.

Long. 3,6-3,8 mm.

Casablanca, 10-1-1921, trois spécimens (M. Antoine).

C'est la plus petite des espèces du Maroc.

*O. nitidiventris* Fairm. = (*O. mauritanicus* Hust.).

Synonymie établie par comparaison des types.

**Thylacites Theryi** n. sp.

Ovale, très convexe, noir, hérissé sur les côtés du corps et sur les pattes de poils laineux, remarquablement longs, d'un blanc jaunâtre, ceux des épaules presque aussi longs que les tarsi, les squamules dorsales planes, cendrées ou brunâtres formant sur les élytres et le prothorax des traînées peu tranchées.

Rostre transversal, ses côtés parallèles, les ptérygies les débordant un peu, plan, squamulé et sétosulé. Tête large, convexe, squamulée comme le rostre, les yeux petits et saillants. Antennes brunes, courtes, les articles du funicule serrés.

Prothorax, vers le milieu, d'un tiers plus large que long, un peu plus étroit en avant qu'à la base, les côtés dans le milieu subparallèles, obtusément arrondis aux angles postérieurs, en avant légèrement sinués en dedans; convexe, de chaque côté près du milieu des bords avec une large impression, derrière le bord antérieur très légèrement impressionné transversalement: points serrés, squamulés, quelques-uns dénudés: poils dressés presque nuls sur le disque, nombreux et très longs sur les côtés.

Elytres un peu plus longs que larges, fortement convexes, modérément rétrécis en arrière, la base légèrement cintrée, les épaules obliquement arquées; ponctués-subsériés, les points peu différents de grosseur, les uns assez bien alignés et pourvus d'un poil soulevé assez long, formant les séries, les autres irrégulièrement alignés sur les interstries; la déclivité postérieure arquée et subverticale.

Tibias dilatés en dehors et en arc au sommet, bordés d'un peigne de denticules serrés, subtriangulaires et ferrugineux, les postérieurs arqués et leur dilatation apicale plus de deux fois aussi large que le tibia au milieu.

Long. 9 mm.

Rabat, VIII, 1928 (Otin) coll. A. Théry et la mienne.

Par sa forme large, courte, convexe, cette espèce se rapproche de *T. tonsus* Chev., *T. shaniensis* Esc. (1); elle en diffère à première vue par sa longue pubescence latérale, les impressions latérales du prothorax, la dilatation apicale plus forte des tibias; le *T. lixensis* Peyer. est beaucoup plus petit et en diffère d'ailleurs par plusieurs caractères: pubescence, forme de rostre, etc.

**Cyrtolepis Gaheryi** n. sp. (Antoine *in litt.*)

Ovale, noir, les antennes, les tibias et les tarsi d'un ferrugineux foncé, peu luisant, revêtu en dessus de squamules serrées, ovales, jaunâtres, entremêlées sur la déclivité postérieure des élytres de squamules

(1) Probablement *in litt.*

sétiformes, relevées, très courtes, les élytres ornés en arrière d'une petite tache squamuleuse blanche sur les 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> interstries, celle du 5<sup>e</sup> interstrie plus en avant que celle du 3<sup>e</sup>.

Rostre moins long que large, élargi en avant, densément ponctué, rugueux, légèrement déprimé et sillonné au fond de sa ligne médiane, les squamules très petites, sétiformes, éparses, son sillon basal profond. Tête très courte, avec les yeux presque aussi large que le bord antérieur du prothorax, le front sillonné au milieu. Yeux fortement saillants, leur courbure plus forte en arrière. Antennes robustes, le scape graduellement épaissi, dépassant peu le tiers antérieur du prothorax; deux premiers articles du funicule de même longueur, le 2<sup>e</sup> plus long que les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> ensemble, les suivants globuleux, graduellement un peu plus épais, la massue grosse, ovale.

Prothorax d'un tiers plus large que long, à peine moins large en avant qu'à la base, les côtés modérément arqués, convexe, la ponctuation serrée, assez forte, la ligne médiane légèrement déprimée en arrière, les squamules rares dans le milieu, sur les côtés serrées, plus grandes que celles des élytres et entremêlées de quelques-unes blanchâtres. Ecusson cendré.

Elytres ovales, à peine plus longs que larges, fortement convexes, assez fortement ponctués, striés en avant, les points plus gros que ceux du prothorax, les interstries larges, plans, très finement pointillés.

Pattes robustes, fémurs inermes; tibias antérieurs à peine bisinués en dedans, dilatés au sommet en dedans et en dehors; tarses courts, le 2<sup>e</sup> article des antérieurs triangulaire et transversal; tibias (particulièrement les postérieurs) pourvus de quelques très petits denticules sur leur moi ié apicale interne.

Long. 6,5 mm.

Maroc: Moyen-Atlas; Azrou, III, 1932 (M. Antoine), type; l'Aguelman Sidi Ali (M. Antoine).

Cette espèce a le faciès de *Holcorhinus sriehispidus* Boh., mais elle est plus large dans toutes ses parties, les tibias sont autrement conformés, le rostre beaucoup plus large.

### **Cyclomaurus tessellatus** n. sp.

Oblong allongé, brun, les pattes et les antennes rousses, la pubescence dorsale couchée, fine, soyeuse, en partie tout au moins à reflet métallique cuivreux ou vert cuivreux, entremêlée sur les élytres de taches subdénudées et brunes sur les interstries impairs.

Rostre aussi long que large, les ptérygies peu développées ne débordant ses côtés que faiblement, en dessus jusqu'à l'insertion des antennes ses côtés parallèles, pointillé-coriacé et pubescent de cendré, au sommet ferrugineux, obliquement tronqué, l'incision glabre limitée en arrière

par une ligne transversale au niveau de l'insertion antennaire. Tête plus large que longue, convexe, le front plan et fovéolé, à ponctuation fine et assez serrée, pubescente. Yeux gros, fortement convexes, leur diamètre longitudinal plus long que les tempes. Antennes fines et allongées, non squamulées, leur pubescence fine ; scape arqué au niveau des yeux, graduellement et fortement épaissi au sommet, dépassant un peu le tiers antérieur du prothorax ; tous les articles du funicule plus longs que larges, s'épaississant à leur sommet, les deux premiers très longs, le 2<sup>e</sup> d'un tiers plus long que le 1<sup>er</sup>, les suivants graduellement plus courts, le 3<sup>e</sup> au moins trois fois aussi long que large, la massue allongée et aussi longue que les trois articles précédents ensemble.

Prothorax faiblement transversal, à peine moins large en avant qu'à la base, les côtés assez fortement arqués, légèrement sinués en dedans devant les angles postérieurs et indistinctement étranglés dans les angles antérieurs ; convexe, à ponctuation double, les petits points serrés, les gros points (presque aussi gros que ceux des stries à leur base) épars, parfois avec des traces d'une ligne médiane imponctuée, la pubescence dirigée transversalement vers le milieu et plus dense sur les côtés. Ecusson triangulaire et pubescent.

Elytres de moitié plus longs que larges, oblongs, à la base à peine plus larges que le prothorax et les épaules effacées ; convexes, assez fortement ponctués-striés en avant, finement striés au sommet, les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> stries, se rapprochant à leur base ; interstries larges, plans, très finement coriacés.

Pattes élancées, fémurs inermes ; tibias ciliés en dedans particulièrement vers le sommet, les antérieurs en dedans très légèrement sinués, vers le sommet un peu arqués en dedans, au sommet non dilatés en dehors, très faiblement en dedans ; tarses allongés, le 1<sup>er</sup> article des postérieurs trois fois aussi long que large, le 2<sup>e</sup> moitié de la longueur du 1<sup>er</sup>, les tarses antérieurs moins longs.

Long. 5,5-6 mm.

Maroc : Tiznit Sous, Aglou-Sous, XII, 1930 (M. Antoine).

Les interstries impairs sont ornés de taches subrectangulaires claires alternant avec des taches foncées.

### **Cyclobarus puncticollis** n. sp.

Ovale, d'un brun ferrugineux, les pattes plus claires, la pubescence dorsale cendrée, couchée, peu serrée, mais presque également répartie.

Rostre aussi long que large, en arrière de l'insertion des antennes son dos moitié de la largeur du front, les ptérygies peu (♀) ou plus fortement (♂) développées en dehors ; déprimé en avant, très luisant, en avant à ponctuation très fine et très éparse, en arrière les points plus gros, serrés (♀) ou épars (♂), son sillon basal profond, prolongé chez le

♂ par un sillon frontal médian. Tête courte, notablement moins large avec les yeux que le bord antérieur du prothorax, luisante, avec quelques poils près des yeux, la ponctuation fine, espacée, irrégulière. Yeux modérément convexes. Antennes courtes et robustes, luisantes, le scape droit (♀), très peu arqué (♂), graduellement épaissi, le 2<sup>e</sup> article du funicule d'un tiers moins long que le 1<sup>er</sup>, le 3<sup>e</sup> ovale et pas plus long que large, les suivants transversaux et s'élargissant graduellement, la massue plus longue que les trois articles précédents réunis, ♀ fortement rétrécie dans sa moitié apicale, ♂ plus grosse et moins rétrécie.

Prothorax relativement long, presque aussi long que large, à peine moins large en avant qu'à la base, les côtés modérément (♀) ou assez fortement (♂) arqués; convexe, la ponctuation forte, les points chez la ♀ au moins aussi gros que ceux des stries à leur base, serrés, confluant en rides sur les côtés, ménageant une étroite ligne médiane lisse n'atteignant pas la base; chez le ♂ les points moindres, moins gros que ceux des stries, serrés sur les côtés, mais, sur le milieu du disque, séparés par des intervalles irréguliers et plus grands que les points, la ligne médiane imponctuée obsolète: intervalles des points lisses et luisants, la pubescence presque nulle sur le milieu et devenant plus longue et plus dense sur les bords.

Elytres ovales, très peu plus longs que larges, fortement convexes, peu luisants, médiocrement ponctués-striés, les interstries finement coriacés.

Pattes robustes, ferrugineuses, l'articulation du genou assombrie, les fémurs inermes, les tibias antérieurs bisinués et dilatés au sommet.

♂ Tarses fortement dilatés, le 2<sup>e</sup> article triangulaire et à peine plus large que long. Elytres en ovale plus régulier que chez la ♀.

Long. 5,5 mm (♀), 4,8 mm. (♂).

Maroc: Tamar, XII, 1928 (M. Antoine).

### **Cyclobarus Antoinei n. sp.**

Ovale, brun, les antennes et les pattes d'un roux ferrugineux, le prothorax rembruni, noirâtre, revêtu sur les élytres d'une pubescence couchée, jaunâtre, entremêlée, particulièrement en arrière, de poils plus longs et relevés.

Rostre à peine aussi long que large, en dessus plan, à ponctuation fine, allongée, confluyente; base un peu plus large que le sommet y compris les ptérygies, ces dernières à bord extérieur arqué et débordant un peu les côtés; d'un rouge ferrugineux, la pubescence très courte. Tête plus de deux fois aussi large que longue, avec les yeux un peu moins large que le bord antérieur du prothorax, faiblement convexe, ponctuée et pubescente comme le rostre, son sillon transversal antérieur profond. Yeux gros, semiglobuleux, leur plus forte courbure en arrière de leur milieu. Antennes avec le scape n'atteignant pas tout à fait le milieu du prothorax, le 2<sup>e</sup> article du funicule d'un tiers moins long (♀) ou à peine

moins long ( $\delta$ ) que le 1<sup>er</sup>, le 3<sup>e</sup> à peine d'un tiers moins long ( $\varphi$ ) ou de moitié moins long ( $\delta$ ) que le 2<sup>e</sup>, le 4<sup>e</sup> un peu plus court ( $\varphi$ ) ou aussi long ( $\delta$ ) que le 3<sup>e</sup>, le 7<sup>e</sup> globuleux, la massue oblongue, aussi longue ( $\varphi$ ) ou un peu plus longue ( $\delta$ ) que les trois articles précédents ensemble.

Prothorax plus du double aussi large que long, d'égale largeur à ses extrémités et les côtés fortement et régulièrement arqués ( $\delta$ ), un peu plus large à la base qu'en avant et sensiblement resserré derrière le bord antérieur ( $\varphi$ ); convexe, à ponctuation fine, très serrée, la pubescence courte, éparsée, peu apparente et soulevée sur le disque, plus longue, blanchâtre, couchée et formant un commencement de fascie en face du 3<sup>e</sup> interstrie, la base et les angles postérieurs le plus souvent ferrugineux.

Elytres ovales globuleux, pas plus longs que larges, assez fortement ponctués-striés.

Tibias antérieurs légèrement bisinués, au sommet dilatés, l'angle apical externe arrondi.

$\delta$  Fémurs antérieurs armés d'une assez forte dent; tous les tarses fortement dilatés.

Long. 3,6-5 mm.

Maroc: Mechra ben Abou, 5-XII-1925, une petite série de spécimens (M. Antoine); Oued Zem, II-1932 (M. Antoine).

Espèce voisine de *C. metallescens* Luc., dont elle diffère par la coloration, la proportion différente des articles antennaires, le rostre et la tête moins convexes, le prothorax plus large, moins convexe, sa ponctuation plus fine, moins serrée chez le  $\delta$ , plus serrée chez la  $\varphi$ , les élytres chez la  $\varphi$  plus brusquement rétrécis en avant, chez le  $\delta$  un peu plus allongés et leurs points moins serrés, la dent fémorale du  $\delta$  beaucoup moins forte et moins longue. Le rostre du  $\delta$  a parfois des traces d'une carène médiane et la pubescence élytrale, particulièrement chez le  $\delta$ , est parfois variée de quelques petites taches noires.

### **Cœnopsimorphus Chobauti** n. sp.

$\varphi$ . Ovale, brun, les pattes et les antennes rousses, en dessus revêtu de squamules serrées, rondes, blanches et d'un jaune clair, ces dernières formant sur le prothorax deux larges bandes dorsales, séparées par une bande médiane blanche, sur les élytres une bande sur les interstries 3, 5, 7 et parfois sur la suture et les interstries 2, 6; hérissé en outre de très courtes soies claires, un peu plus longues que la déclivité, émises par des points dénudés distincts.

Rostre (vu par devant) légèrement conique, les ptérygies ne débordant pas les côtés, moins long que large, au sommet oblique, déprimé, roux et éparsément squamulé, en dessus plan, densément squamulé, éparsément pubescent, le sillon transversal de la base fin. Tête fortement transversale, les yeux presque plats. Antennes courtes, robustes, squamulées et pu-

bescentes ; scape faiblement arqué atteignant à peine le bord antérieur du prothorax : 1<sup>er</sup> article du funicule subconique et aussi long que les deux suivants ensemble, le 2<sup>e</sup> un peu plus long que large, les suivants courts, globuleux, les derniers plus larges, la massue ovale, grosse, acuminée et plus longue que les trois articles précédents réunis.

Prothorax de moitié plus large que long, sa plus grande largeur un peu en arrière du milieu, un peu moins large en avant qu'à la base, derrière le bord antérieur largement, mais peu profondément resserré, les côtés assez fortement arqués ; convexe, avec des points dénudés, les soies aussi longues que celles du disque des élytres.

Elytres globuleux, la base subtronquée et la plaque scutellaire glabre, les stries fines, leurs points petits et serrés, peu distincts, les interstries larges et plans.

Pattes courtes et robustes, fémurs inermes ; tibias antérieurs au sommet dilatés en dedans et en dehors, la dilatation obtusément anguleuse au milieu ; tarsi très courts.

♂. Soies dorsales beaucoup plus longues et plus nombreuses, foncées ; sur les élytres, les plus longues au moins aussi longues ou plus longues que la largeur de l'interstrie sur lequel elles sont implantées, devenant plus courtes et plus claires sur les interstries latéraux, sur le prothorax plus courtes que sur les élytres, sur la tête et le rostre très courtes. Rostre aussi large que long. Pattes plus robustes, les tarsi plus larges.

Long. 3-5 mm.

Algérie : Ghardaïa (A. Chobaut).

La coloration jaune envahit parfois tout le disque des élytres, le 4<sup>e</sup> interstrie seul restant blanc, en avant tout au moins.

### **Rhytirrhinus rusticanus** n. sp.

Oblong subrectangulaire, noir, le revêtement très dense d'un cendré teinté de jaune.

Tête surmontée au-dessus des yeux de deux fortes gibbosités obtuses. Rostre de moitié plus long que large, profondément canaliculé. Antennes avec le scape fortement claviforme, le funicule ferrugineux, le 2<sup>e</sup> article plus long que les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> ensemble, les suivants globuleux, le 7<sup>e</sup> faisant corps avec la massue, cette dernière ovale acuminée et plus longue que les 5 articles précédents ensemble.

Prothorax fortement transversal, avec sa dilatation latérale vers son milieu, forte, arquée et non échancrée, ses côtés en avant obliques et à peine sinués, en arrière obliques et brièvement sinués en dedans devant les angles postérieurs ; disque avec trois profonds sillons, le médian élargi en ovale et plus profond en avant, s'effaçant sur la gibbosité transversale antérieure, les latéraux sinueux ; ponctuation invisible ; soies extrêmement courtes et rares.

Elytres rectangulaires, convexes, la déclivité postérieure verticale, les côtés (vus de haut) distinctement sinués au niveau des pattes postérieures, les interstries 3, 5, 7 et 9<sup>e</sup> en avant, en côtes tuberculeuses, le 5<sup>e</sup> avec un gros tubercule arrondi sur la déclivité, la suture tuberculeuse sur cette dernière, les autres interstries plus ou moins rugueux, les points des séries peu visibles, les soies extrêmement courtes et rares.

Pattes courtes et épaisses ; tibias larges et peu comprimés, les antérieurs à leur sommet, près de l'onglet interne, prolongés par une petite dent bi- ou trispinulosée à son sommet.

Long. 5,5-6,2 mm.

Maroc : Taroudant XII, Agadir XII, 1930 (M. Antoine).

Espèce à placer dans le voisinage de *R. crispatus* Boh., dont elle se distingue par le prothorax à dilatation latérale plus forte et arquée, son sillon médian élargi en avant, les élytres sinués-échancrés en dedans latéralement, le tubercule postérieur du 3<sup>e</sup> interstrie de 5 à 6 fois plus gros, les fovéoles élytrales paraissant beaucoup plus petites, les tibias antérieurs à leur sommet élargis anguleusement à leurs deux extrémités, le bord apical sinué, non spinulosé, mais prolongé en dedans par une petite dent.

### **Procas (Apachiscelus Desbr.) Antoiniei n. sp.**

Oblong, noir, les antennes et les pattes d'un ferrugineux foncé ; revêtu en dessus de squamules serrées, arrondies, épaisses, d'un jaune de sable et cendrées, ces dernières serrées sur le calus huméral et sur la partie antérieure des deux derniers interstries, formant en outre quelques petites macules sur la partie postérieure des élytres ; le rostre, les pattes et le dessous à squamules cendrées ; squamules dorsales entremêlées de poils jaunes assez longs, faiblement soulevés sur les élytres, plus relevés et plus nombreux sur le prothorax.

Rostre à peine aussi long que le prothorax, faiblement courbé, robuste, dilaté au sommet, les points remplis par de grosses squamules cendrées, entremêlées de poils cendrés, le sommet dénudé. Tête squamulée comme le rostre, les yeux convexes. Antennes robustes, le 2<sup>e</sup> article du funicule à peine plus long que le 1<sup>er</sup>, les trois derniers subglobuleux et non (6<sup>e</sup>) ou à peine aussi longs que larges (5, 7), la massue oblongue et plus longue que les trois articles précédents ensemble.

Prothorax aussi long que large, au sommet moins large qu'à la base, sa plus grande largeur vers le tiers antérieur, de ce point, les côtés convergents en arrière mais très faiblement arqués, en avant obliquement arqués et brièvement étranglés derrière le bord antérieur ; disque peu convexe dans le milieu, criblé de gros points très serrés et tapissés de squamules. Ecusson ovale-triangulaire, élevé et squamulé.

Elytres oblongs, leur plus grande largeur vers le milieu, de ce point

les côtés en avant peu, en arrière plus fortement arqués, les épaules arrondies et cendrées ; convexes, les stries larges et profondes, luisantes, découpées au fond en points rectangulaires pourvus chacun d'une squamule lancéolée-acuminée et nacrée ; interstries larges, les impairs légèrement relevés à leur base, sur la déclivité postérieure la suture et le 3<sup>e</sup> interstrie relevés et séparés par une profonde dépression, le 2<sup>e</sup> interstrie étant dans cette région très rétréci et déprimé.

Pattes robustes, squamulées et ciliées, les genoux assombrés. Tibias antérieurs presque droits, faiblement sinués en dedans, leur sommet dilaté et tridenté ; tibias postérieurs et intermédiaires arqués, leur face dorsale prolongée au sommet par une lamelle crénelée-denticulée à son sommet (voir de haut). Tarses courts, pubescents, le 3<sup>e</sup> article à peine plus large que le 2<sup>e</sup> et non bilobé.

Long : 7-8 mm.

Maroc : Oued Massa, Sous, XII-1930 (M. Antoine), deux spécimens.

Cette espèce a la forme de *P. fastidiosus* Pic ; elle s'en distingue d'ailleurs à première vue par la striation des élytres. L'une et l'autre ont le 3<sup>e</sup> article tarsal non bilobé, caractère essentiel du genre *Apachiscelus* Desbr. et en outre une conformation spéciale du sommet des tibias.

### **Königius mauritanicus s. sp.**

Oblong, brun, le revêtement dense, varié, brun, cendré, le prothorax avec les flancs et l'impression médiane clairs, les élytres avec deux fascies foncées, parallèles, en forme de V, l'antérieure nette, commençant sur le tiers antérieur du sixième interstrie et atteignant la suture près de son milieu, la postérieure atteignant la suture au sommet de la déclivité postérieure, parfois raccourcie, rarement entièrement effacée ; rugosités des élytres nombreuses, particulièrement en arrière, surmontées de touffes et de crêtes de squamules allongées, sétiformes ; un tubercule gros et fasciculé sur le 6<sup>e</sup> interstrie, vers le sommet de la déclivité. Dessous à revêtement cendré, dense, couché, sans soies ni points dénudés sur le ventre, mais le milieu du bord postérieur des segments ventraux d'un noir profond ou d'un brun foncé velouté. Pattes à pubescence longue, sans points dénudés, leur revêtement en dessus taché de brun, en dessous cendré.

Rostre profondément bisillonné, tricaréné, les carènes latérales prolongées jusque sur le sommet des yeux, la carène médiane prolongée jusqu'au vertex, mais interrompue sur le front par une fovéole bordée de cils bruns ; densément squamulé, cendré sur le dos, brun sur les côtés, brièvement sétosulé, sa ponctuation complètement cachée par le revêtement. Front, de chaque côté, fortement relevé en un lobe élevé, arrondi, recouvrant le sommet des yeux. Yeux subtriangulaires, verticaux, leur

bord supérieur sur un plan notablement plus élevé que le vertex (voir de profil), ce dernier en forme de bandeau uni. Antennes robustes et courtes, le 2<sup>e</sup> article du funicule presque aussi long que le 1<sup>er</sup>.

Prothorax brièvement tubuleux au sommet, subcarré, les côtés fortement sinués en dedans, sa dilatation antérieure forte et arquée, et en ce dernier point, un peu plus large qu'à la base, les angles postérieurs aigus, le bord antérieur sinué au milieu, lobé et pourvu de fortes vibrisses en face de l'angle inférieur des yeux, la base obliquement sinuée de chaque côté du milieu ; disque très inégal, irrégulièrement fovolé, en son milieu avec une large impression en losange irrégulier (ordinairement cendrée), en arrière très profonde et ses bords relevés, au milieu interrompue, au sommet peu profonde, ses côtés arqués et flanqués à une petite distance d'une crête arquée, parallèle, courte ; de chaque côté une impression large, irrégulière, de la base aux angles antérieurs.

Elytres beaucoup plus larges que le prothorax, d'un tiers environ plus longs que larges, les côtés très peu arqués, au sommet séparément arrondis anguleusement, les épaules arrondies et un peu saillantes latéralement ; peu convexes, les stries dorsales indistinctes, les trois externes nettes et leurs intervalles plans, ni tuberculés ni fasciculés (sauf à l'extrémité).

Tibias antérieurs à leur sommet externe pourvus seulement de 2-3 spinules très courtes, rudimentaires. Tarses étroits, allongés, nullement spongieux mais squamulés en-dessous, le 3<sup>e</sup> article des postérieurs beaucoup plus court que le 2<sup>e</sup>.

Long. 7,5-11 mm.

Maroc : Azemmour, XI, St-Hubert, II, 1929 (M. Antoine).

Cette espèce diffère du génotype et unique espèce connue, *Königius palaestinus* Heyd. (*Vibertia superciliosus* Bed.) par les caractères suivants : Tarses beaucoup plus grêles. Lobes supraoculaires notablement moins élevés, leur largeur au-dessus des yeux (vus de profil) moindre que la largeur du 1<sup>er</sup> article du funicule antennaire (deux fois aussi large chez le *palaestinus*) ; prothorax avec les côtés fortement sinués en dedans vers le milieu, son impression médiane en forme de losange ; élytres avec les côtés plus parallèles, leur fascie sombre antérieure en forme de V (et non d'arc large), les crêtes et tubercules (particulièrement en arrière) surmontés de nombreuses soies.

Caractères relevés sur les types de *Vibertia superciliosus* Bedel.

### **Gonocleonus insignis** Desbr. var. **Kocheri** n. var.

Diffère de la forme typique par les caractères suivants :

Prothorax avec sa dilatation latérale antérieure beaucoup moins forte, les côtés en avant de cette dilatation obliques et non brusquement res-

serrés, en arrière très peu sinués, presque rectilignes, par suite nullement dilatés en avant des angles postérieurs ; sillon médian moins large, moins profond, mais flanqué de chaque côté, vers le tiers postérieur, d'une fovéole ; tout le disque, même sur les côtés, à ponctuation très fine et très serrée, entremêlée de quelques gros points superficiels, mais sans rugosités. Elytres très faiblement rebordés à leur base, ovales.

Long. 16 mm.

Maroc, un spécimen très probablement mâle (Capitaine Kocher) ma collection.

### ***Pseudocleonus grammicus* Panz var. *gundaficus* var. n.**

Forme et faciès de *P. grammicus* Panz. dont elle diffère essentiellement par le prothorax sensiblement plus long, ses rugosités dorsales moins fortes et plus serrées, les élytres un peu plus longs et moins arqués sur les côtés, nullement resserrés derrière l'angle huméral, les stries, particulièrement les latérales, à points plus gros.

Maroc : Ouchedden, 2300 m. d'alt. VII, 1930 (M. Antoine), deux spécimens.

C'est une forme alpine de *grammicus*, que l'on ne peut séparer que par comparaison avec la forme typique.

### ***Tychius Antoini* n. sp.**

Oblong, le sommet du rostre, les antennes, les tibias et les tarses d'un roux ferrugineux, le revêtement dorsal très dense, varié, brun et blanc : le revêtement brun chocolat et très fin sur le prothorax, d'un brun fauve et composé de squamules linéaires sur les élytres ; base du prothorax ornée de trois grandes taches blanches composées de grandes squamules, les taches latérales arquées sur leur bord interne, lequel aboutit en face du 3<sup>e</sup> interstrie, la tache médiane beaucoup plus petite, subtriangulaire ; écusson triangulaire, grand, blanc, les squamules grosses. Elytres avec la suture en entier recouverte d'une couche de squamules ovales, impressionnées, d'un gris jaunâtre ou d'un brun clair, les interstries parsemés de squamules ovales, cendrées, visiblement sillonnées au milieu, les squamules brunes linéaires, les stries pourvues de poils fins. Dessous revêtu d'une couche de squamules crétaées.

Rostre aussi long que le prothorax ; ♀, arqué à la base, subulé, de la base au sommet fortement rétréci et aminci, lisse et luisant dans sa moitié apicale ; ♂, faiblement subulé et seulement dans son quart apical ; pubescence brune sur la tête, cendrée ou jaune sur le front. Yeux fortement convexes, leur intervalle plus grand que leur diamètre. Antennes médianes le 1<sup>er</sup> article du funicule aussi long que les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ensemble, le 2<sup>o</sup> conique et plus long que large, les suivants arrondis et ne croissant pas en épaisseur, la massue grosse, ovale et rembrunie.

Prothorax à peine plus large que long, les côtés en avant fortement arqués, en arrière peu, les angles postérieurs obtus, étranglé derrière le bord antérieur, la base plus de deux fois aussi large que le bord antérieur.

Elytres deux fois aussi longs que larges, parallèles jusqu'au tiers apical ; convexes, les stries très fines.

Pattes robustes, leurs squamules serrées et en majeure partie cendrées ; fémurs inermes ; tibias antérieurs faiblement bisinué en dedans (♀) ou un peu plus fortement, mais non dentés (♂).

Long. 2,8-3 mm.

Casablanca, 1920 (M. Antoine), ma collection.

Cette espèce se distingue à première vue par les trois grandes taches basales du prothorax. Par sa forme et la complexité de son revêtement dorsal, elle se rattache au groupe de *T. Grenieri* Bris, *approximatus* Desbr ; de cette dernière, sa plus proche voisine, elle diffère par sa forme plus étroite, le prothorax resserré en avant beaucoup plus brusquement, moins convexe, particulièrement en arrière, l'écusson plus petit, le rostre plus long et plus mince, en arrière indistinctement sillonné, même chez le ♂.

### **Ceuthorrhynchus atlasicus** n. sp.

Ovale, noir, luisant, le rostre (base exceptée), les pattes (sauf l'onychium et les ongles rembrunis), une tache apicale sur les élytres d'un rouge ferrugineux clair, le revêtement dorsal blanchâtre, d'un blanc soyeux serré et appliqué sur la tête et la base du rostre, fin, peu serré sur le prothorax mais, sur son lobe basal, formé de squamules oblongues-lancéolées et rayonnantes, sur les élytres composé de courtes squamules linéaires, sétiformes, mi-dressées, alignées et unisériées sur les interstries.

Rostre plus long que la tête et le prothorax, mince, arqué, lisse, luisant, sauf à la base squamulée. Antennes insérées vers le tiers basal du rostre, d'un brun de poix, fines, le funicule de 7 articles, le 2<sup>e</sup> moins long que le 1<sup>er</sup> et plus du double aussi long que large, les suivants ne croissant que très peu en épaisseur, les trois derniers globuleux, la massue courte, ovale-acuminée. Tête avec le front plan, les squamules plus serrées contre les yeux, ces derniers plats.

Prothorax transversal, en avant largement resserré et le bord antérieur redressé, armé de chaque côté en arrière d'un petit tubercule en forme de crête transversale, pourvu d'un sillon médian en son milieu, rétréci et moins profond, la ponctuation fine, peu visible, la pubescence peu dense, légèrement soulevée, un peu plus grossière le long de la base.

Elytres à peine de moitié plus longs que larges, en demi-ovale, le calus huméral assez élevé ; modérément convexes, le disque un peu aplani en avant ; stries fines, ponctuées et glabres ; interstries trois fois aussi larges que les stries, convexes, en avant finement granulés râpeux, dans

la région apicale fortement muriqués, luisants, les squamules plus grossières sur la base de la suture.

Pattes grêles ; fémurs inermes ; tarses courts, le 4<sup>e</sup> article et les lobes du 3<sup>e</sup> rembrunis, les ongles petits et simples.

Long. 1,5 mm.

Maroc : Mamora N. (M. Antoine) un spécimen (ma collection).

Très petite espèce à placer près de *C. querceti* Gyll. ; elle diffère de cette dernière par la taille moindre, les élytres moins convexes, déprimés, en avant, les côtés moins arqués, leur sculpture et leurs soies totalement différentes, les pattes et les antennes beaucoup plus grêles ; ces mêmes caractères et en outre le funicule de 7 articles la différencient de *C. apicalis* Gyll. et voisins. Plus large et plus ovale que *C. micans* Bris., à peu près de même taille, elle s'en distingue à première vue par la coloration de ses pattes, son funicule de 7 articles, ses élytres plus larges, plus ovales, noirs, sans reflet métallique, leurs soies blanches, leur tache apicale.

---